

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis, JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABBONNEMENTS:

Un an, Saumur, 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c. Six mois, 10 » 13 » Trois mois, 5 25 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin, Poste. 6 — 37 — Direct. 9 — 04 — Omnibus. 4 — 35 — soir, Express. 7 — 11 — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit). 7 — 52 — Omnibus-Mixte. 9 — 50 — Express. 4 — 54 — soir, Direct. 5 — 47 — Omnibus. 9 — 57 — Poste.

PRIX DES INSERTIONS:

Dans les annonces, 20 c. la ligne. Dans les réclames, 30 — Dans les faits divers, 50 — Dans toute autre partie du journal, 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFITTE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le Parlement anglais a été prorogé le 29 par la commission royale. Le lord chancelier et les autres commissaires ayant pris place, les communes ont été mandées à la barre et l'assentiment royal a été donné à plusieurs bills.

Le lord chancelier a prononcé le discours suivant:

Mylords et messieurs, Nous avons reçu de Sa Majesté l'ordre de déclarer close la session du Parlement et en même temps de vous dire que Sa Majesté reconnaît le zèle et l'assiduité avec lesquels vous avez rempli vos devoirs.

La reine a vu avec un profond regret l'état actuel de la Pologne. Sa Majesté, de concert avec l'Empereur des Français et l'empereur d'Autriche, a entamé des négociations dans le but d'obtenir l'exécution des stipulations du traité de Vienne de 1815 en faveur des Polonais.

Sa Majesté a la confiance que ces stipulations seront mises à exécution, et qu'ainsi une lutte douloureuse pour l'humanité et dangereuse pour la tranquillité de l'Europe pourra être menée à terme.

La guerre civile entre les Etats du Nord et du Sud de l'Union américaine continue malheureusement; elle est nécessairement accompagnée de grands maux, non-seulement pour les parties contendantes, mais encore pour des nations qui n'ont pas pris part à la lutte. Toutefois, la reine n'a pas de raison pour se départir de la stricte neutralité observée par elle depuis le commencement de la lutte.

La nation grecque ayant choisi le prince Guillaume de Danemark pour son roi, la reine a pris des mesures dans le but de réunir les îles Ioniennes au royaume de Grèce.

A cette fin, la reine est entrée en communication avec les puissances signataires du traité de 1815, qui a placé ces îles sous le protectorat de la couronne d'Angleterre. De plus, on s'assurera bien et dûment des vœux des Ioniens touchant cette union.

Diverses insultes barbares commises au Japon sur des sujets anglais ont nécessité, de la part de la reine, une demande de réparation. Sa Majesté espère que le gouvernement japonais fera droit à sa demande, sans qu'il soit besoin de recourir à des mesures coercitives pour les appuyer.

L'empereur du Brésil a jugé à propos de rompre ses relations diplomatiques avec la reine, parce qu'elle n'avait pas satisfait à une demande à laquelle elle n'a pas jugé qu'il fût possible d'accéder. La reine ne désire pas la continuation de cette rupture, et elle serait heureuse de voir le rétablissement de ses relations avec le Brésil.

La reine s'est empressée de sanctionner un acte qui donne effet au traité additionnel conclu par Sa Majesté avec le président des Etats-Unis pour la suppression plus efficace de la traite des noirs. La reine a la confiance que la coopération du gouvernement des Etats-Unis secondera puissamment Sa Majesté dans les efforts que fait depuis longtemps l'Angleterre pour mettre un terme à la perpétration de ce crime honteux.

Messieurs de la Chambre des communes, Sa Majesté nous ordonne de vous remercier cha-

dement des subsides que vous avez libéralement accordés pour le service de l'année actuelle, et pour la défense permanente des arsenaux et des docks de Sa Majesté; Sa Majesté nous ordonne de vous remercier pour l'apanage que vous avez voté pour l'établissement de S. A. R. le prince de Galles.

Mylords et messieurs, la détresse que la guerre civile d'Amérique a infligée à une partie des sujets de Sa Majesté dans les districts manufacturiers, pour le soulagement desquels des dons si généreux et si magnifiques ont été faits, a un peu diminué, et Sa Majesté a donné son assentiment cordial aux mesures calculées pour avoir une influence bienfaisante sur ce malheureux état de choses.

Des symptômes de troubles se sont de nouveau manifestés dans la colonie de Sa Majesté la Nouvelle-Zélande, mais Sa Majesté a la ferme confiance que par des mesures sages et conciliatrices appuyées par les moyens de répression convenables, l'ordre et la tranquillité seront maintenus dans cette précieuse colonie.

Sa Majesté a donné son assentiment à une mesure ayant pour but d'augmenter le revenu d'un nombre considérable de petits bénéfices, et elle a la confiance que cette mesure sera avantageuse aux intérêts de l'Eglise anglicane.

Sa Majesté a donné son assentiment à un acte pour la révision d'une grande partie du livre des statuts, et l'enlèvement d'une quantité de lois qui, devenues surannées ou inutiles, empêchent la condensation des lois.

Sa Majesté a éprouvé beaucoup de plaisir à donner son assentiment à l'acte plaçant sur un pied bien défini cette force volontaire qui a ap-

porté l'élément le plus important aux moyens de défense du pays.

Sa Majesté a donné volontiers son assentiment à diverses autres mesures d'utilité, résultat de vos travaux dans la session actuelle.

Sa Majesté a observé avec plaisir que, malgré plusieurs circonstances contraires, la prospérité générale du pays continue. Bien qu'une grande détresse locale ait eu lieu en Grande-Bretagne, par suite de la guerre d'Amérique, et, en Irlande, comme résultat de trois saisons défavorables, les ressources financières du Royaume-Uni ont été pleinement maintenues. Son commerce général avec le monde n'a pas matériellement diminué. C'a été pour Sa Majesté une source de grande satisfaction que de voir que les possessions de Sa Majesté aux Indes se relèvent rapidement des désastres qui ont récemment fondu sur elles, entrent dans une voie de progrès social, financier et commercial, qui promet beaucoup, pour la prospérité croissante de ces régions étendues.

En retournant dans vos divers comtés, vous aurez encore d'importants devoirs à remplir; et Sa Majesté prie avec fervent le Tout-Puissant de bénir vos efforts pour le bien-être et la prospérité de ses sujets, but de sa vive et constante sollicitude. (Sun, 28 juillet.)

AFFAIRES DE POLOGNE.

On s'entretient, depuis quelques jours, d'un revirement inattendu qui se serait opéré dans la politique de la Prusse. M. de Bismark, inquiet de la tournure que prenaient les né-

PROUILLATON.

LES MYSTÈRES DE LA CONSCIENCE.

(Suite.)

Tu renonces donc à l'héritage? continua William Lamor.

— Je n'y crois plus; nous sommes dupes.

— Et la vengeance, alors?

— Ce serait partie remise. Un poète l'a dit: la vengeance est boiteuse, elle vient à pas lents... Question de temps, voilà tout.

— N'importe, je ne saurais approuver cette versatilité dans les projets. Tu as l'esprit trop mobile, mon cher Richard, c'est là un défaut.

— Peuh! chacun a le sien, mon cher William. Toi tu as le cœur trop sensible à la beauté. Prends garde, l'amour te perdra! Il a bien perdu Troie, le perfide!

— Il me sauvera peut-être, au contraire.

— Plaisantes-tu?

— Non. J'ai mon idée.

— Vraiment! Fais m'en part?

— Plus tard. On nous regarde; chut!

Les bagages étaient placés sur la chaise de poste. William s'empressa d'aider la jeune femme à monter en voiture.

Comme il remplissait ce devoir de politesse, il la regarda si tendrement et lui serra la main avec une douceur si expressive qu'elle se troubla et rougit jusqu'au blanc des yeux. Ses deux nouveaux compagnons prirent place auprès d'elle. Suzette grimpa sur le siège de derrière, où déjà s'était établi le domestique nègre de nos gentlemen de contrebande.

Le postillon fit claquer son fouet, et les chevaux partirent au galop.

Sur ces entrefaites, et tandis que la chaise de poste parcourait la distance qui la séparait des Ravines, le salon de Bamalec s'emplissait de parents et d'amis. Le contrat de mariage de Maxime et de Camille se dressait, un gala se préparait pour fêter ces préliminaires de l'hymen. La cérémonie civile et la cérémonie religieuse étaient fixées au lendemain.

On n'attendait plus qu'une invitée, une amie de la fiancée, Antonine Douvet. Mais bien qu'elle eût annoncé son arrivée pour le jour même, on ne comptait pas absolument sur sa présence. Est-on jamais certain de l'exactitude d'une personne qui doit

franchir plus de cent lieues pour se trouver à un rendez-vous, surtout quand cette personne est une jolie femme?

De temps en temps, Maxime et Camille quittaient le salon, traversaient la pelouse et s'en allaient sur le chemin pour interroger du regard la profondeur de l'horizon; mais rien n'annonçait encore la prochaine apparition de la retardataire.

— Elle ne viendra pas, dit Maxime. Paris est si loin des Ravines.

— Elle viendra, dit Camille, le cœur d'Antonine ne s'effraie pas des distances.

— Au fait, je me souviens qu'elle est un peu romanesque, un peu folle. Les hasards d'un voyage doivent toujours lui sourire. Allons, je n'en doute plus nous la verrons.

— Méchant! nous la verrons parce qu'elle m'aime et qu'elle sait combien j'aurai de plaisir à l'embrasser.

Disant cela, elle souriait, et son sourire reflétait le bonheur.

Jamais peut-être elle n'avait été si belle. Les lis et les roses, comme disaient nos vieux poètes, se fondaient sur son visage avec une rare délicatesse, et communiquaient à son teint un éclat si pur et si

doux qu'il semblait idéal. Relevés sur le front, ses cheveux blond cendré se dessinaient avec des inflexions charmantes et se massaient sur la nuque en torsades épaisses, parmi lesquelles s'épanouissait une rose.

Ainsi parée, dans cette simplicité toute virginale, elle était radieuse, ses yeux avaient d'angéliques clartés, de suaves rayonnements de jeunesse et d'amour.

Maxime ne pouvait se lasser de la contempler, suspendue à son bras.

Il était parvenu à étouffer le cri de sa conscience; et, tout entier aux joies de l'hymen qui se préparait, il n'avait plus de pensée que pour s'entretenir de sa propre félicité; il n'avait plus d'âme que pour se vouer au culte de celle qu'il adorait.

Si parfois le souvenir du testament brûlé essayait de troubler la sécurité dont il commençait à jouir, il se hâtait de s'en distraire et de le chasser.

Depuis le matin, d'ailleurs, aucun cri de sa conscience n'était venu jeter l'alarme au milieu de la quiétude de son esprit. Il savourait, sans arrière-pensée, sans amertume, les suaves promesses d'une passion partagée que les hommes et Dieu allaient consacrer et bénir.

gociations, aurait eu la bonne pensée de se rallier aux trois puissances, afin de vaincre les résistances de la Russie en pesant sur elle du poids de toute l'Europe.

Jusqu'à présent, nous ne connaissons à ces bruits qu'un seul fondement, le langage que tient une feuille de Berlin, la *Gazette de la Croix*, qui ne passe pour recevoir les inspirations du cabinet prussien que parce que ce cabinet s'inspire lui-même du parti féodal, dont la *Gazette de la Croix* est l'organe attitré. (La France.)

On nous écrit de Londres que le désaccord qui régnait entre lord Palmerston et lord John Russell sur la question polonaise n'existe plus. Ces deux hommes d'Etat se seraient mis d'accord pour soutenir énergiquement l'entente des trois puissances, et des déclarations dans ce sens auraient été faites tout récemment par le cabinet de Saint-James aux cabinets de Paris et de Vienne. (Idem.)

On lit dans le *Morning-Post* du 29 juillet : La Russie a échoué dans son projet d'empêcher l'alliance des trois puissances. L'Autriche a été tellement froissée par la proposition russe de mettre également en discussion la Pologne autrichienne, qu'elle est aujourd'hui résolue d'agir constamment d'accord avec la France et l'Angleterre. L'Autriche, ayant pris l'initiative des bases pouvant servir à une conférence, est obligée de maintenir son attitude. Sa coopération tiède se changera en une politique énergique. Si, lors de la guerre de Crimée, l'Autriche avait adopté une politique identique à celle de la France et de l'Angleterre, la Russie n'aurait pas fait la guerre. Quand lord Palmerston disait que l'Europe ne ferait pas la guerre pour la Pologne, cela ne voulait pas dire que la conduite de la Russie ne pût obliger les puissances à imposer à la Russie leurs demandes par la force. — Havas.

Toute la presse de Vienne approuve de la façon la plus énergique la conduite de M. de Rechberg, à propos de la dépêche du prince Gortschakoff, qui tendait à séparer l'Autriche des deux autres puissances. La réponse de ce ministre au prince Gortschakoff est considérée comme le témoignage de la séparation morale entre la nouvelle Autriche et la Russie. La réponse de Saint-Petersbourg, nous écrit-on de Vienne, a diminué le parti russe en Autriche, et la politique du congrès de Vérone est définitivement abandonnée. (La France.)

On nous mande de Berlin que M. de Bismark aurait proposé au roi de mettre en état de siège les districts prusso-polonais des frontières. Il paraît que le roi hésite à adopter cette mesure, parce qu'elle serait très-mal accueillie par l'opinion publique de son royaume. (Idem.)

Nous recevons de Posen, à la date du 22 juillet, d'une source qui mérite toute confiance les renseignements suivants.

L'insurrection polonaise prend des proportions très-sérieuses dans le palatinat de Lublin, où elle a reçu un renfort important provenant de la bande de Polonais qui s'était formée sur le territoire du grand-duché de Posen, et dont une grande partie, trompant la surveillance à la fois des troupes prussiennes et des troupes russes, a pu opérer sa jonction avec un détachement d'insurgés du royaume.

Il se trouve actuellement, dans le seul palatinat de Lublin, cinq bandes d'insurgés, retranchés dans des positions très-avantageuses et abritées par les forêts de Lubartow. L'armée russe attend des renforts considérables qui lui sont promis, et avant l'arrivée desquels elle est hors d'état d'opérer sérieusement contre ces bandes.

Dans le palatinat de Plock, où près de 3,000 insurgés sont sous les armes, les Russes ont subi de grandes pertes. 5,000 hommes ont été envoyés à la poursuite des bandes de Janoski et de Waner, qui occupent en ce moment de fortes positions près de Komarow et de Prondric.

Dans le palatinat de Sandomir, les bandes insurgées comptent environ 2,000 hommes, que les troupes russes ne sont pas encore parvenues à disperser.

En somme, les nombreux engagements qui ont eu lieu dans toute cette région, entre les insurgés et les troupes russes, n'ont amené encore aucun résultat favorable à ces dernières qui sont très-affaiblies par toutes les pertes qu'elles ont éprouvées, et qui ont grand besoin d'être renforcées sans retard. (La France.)

Varsovie, 28 juillet. — Officiel. — Un télégramme de Breslau, reproduit par les journaux de Paris, a affirmé que les colonels Moukhanord et Pomeranzow avaient organisé un système de terreur dans le gouvernement de Kalisch et promis les terres aux paysans; que plusieurs châteaux avaient été pillés et les propriétaires Pronzyski, Kyewski, Chrumigowski, ainsi que M^{me} Rogawska fouettés, puis enchaînés et conduits à Varsovie.

Prondzyski a été effectivement arrêté sous une forte prévention d'avoir pris part aux troubles; mais on ne lui a fait subir aucun mauvais traitement. Tous les autres faits mentionnés dans le télégramme ne sont que le développement du système de mensonge poursuivi par le *Czas* de Cracovie.

On lit dans la *Gazette de Breslau* : L'*Indépendance* (*Niepodleglose*), organe officiel du gouvernement national polonais, traite dans un article de fond les six points. Il déclare ces six points tout-à-fait insuffisants et plutôt dirigés contre la Pologne, puisqu'ils lui accorderont bien moins encore que le Congrès

de Vienne et bien moins même que le statut organique, cette œuvre de colère qu'avait proclamée Nicolas le lendemain de la prise de Varsovie. L'article se termine par la remarque que les efforts de la diplomatie pour la Pologne n'ont eu jusqu'à présent d'autre effet que la nomination de Mourawieff et le système d'extermination qu'il a inauguré en réponse aux notes des chancelleries.

Dans sa partie officielle, le même journal déclare que seuls les agents nommés par le gouvernement national ont le droit de le représenter à l'étranger et de parler en son nom; le prince Czartoriski est son agent principal à Londres et à Paris.

Le *Niepodleglose* annonce que la comtesse Rzewska a été chargée par le gouvernement russe d'une mission secrète auprès de la cour de Rome, et il met les Polonais en garde contre les menées de cette dame. — Havas.

Cracovie, 29 juillet 1865. — Les insurgés ont attaqué, le 18, la garnison russe de Boznow (palatinat de Plock), et l'ont complètement détruite.

L'*Invalide russe* constate une rencontre à Petryszki, sur les confins de la Courlande. Le rapport du colonel russe Budberg évalue les forces des insurgés dans cette affaire à 800 hommes.

Varsovie, 29 juillet (officielle). — La *Patrie*, du 26, reproduit une correspondance de Pologne au journal *l'Italie*, relative à une séance du conseil de Varsovie, et à une lettre que le marquis Wielopolski aurait adressée à l'empereur Alexandre.

Il n'y a pas un mot de vrai dans toute cette correspondance. Le général Berg n'a jamais siégé au conseil avec le marquis Wielopolski. La lettre de ce dernier à l'empereur est apocryphe. — Havas.

Les lettres de Constantinople, du 23, donnent les nouvelles suivantes : Un télégramme de Londres annonce que l'Amirauté ayant requis tous les ouvriers maritimes pour ses arsenaux, l'achèvement des frégates blindées commandées par la Turquie, en Angleterre, était suspendu.

Un télégramme russe ayant signalé les armements de la Russie, Fuad-Pacha avait réuni le Conseil, qui aurait décidé de porter à 160,000 hommes l'effectif de l'armée turque, lequel n'est actuellement que de 85,000. Deux camps d'observation seront établis en Bosnie et sur le Danube. Les travaux redoublent d'activité dans les arsenaux maritimes. — Havas.

Les lettres d'Athènes, du 24, portent que l'escadre anglaise a débarqué ses hommes pour une promenade hygiénique, mais le commandant a déclaré qu'aucun débarquement perma-

nent n'aurait lieu sans un accord préalable avec les puissances protectrices. — Havas.

Le sénat italien a voté le projet de loi relatif à des mesures provisoires de sûreté publique en Sicile. — Havas.

On assure que le maréchal Forey quittera le Mexique vers le mois de septembre prochain pour rentrer en France. Une partie de l'armée expéditionnaire reviendra, dit-on, à la même époque. Il ne restera dans le pays qu'un corps d'environ quinze mille hommes de troupes françaises sous le commandement du général Bazaine.

Les dispositions des habitants en faveur de l'intervention française et des idées que nous défendons sont tellement favorables, que ces troupes, jointes au contingent mexicain, seront suffisantes pour y maintenir l'ordre.

Du reste, le Mexique sous l'impulsion de la France va prendre, au point de vue administratif, industriel et commercial, un développement qui, en quelques années, le changera complètement.

Le chemin de fer de la Vera-Cruz ira, au mois de mai prochain, jusqu'à Orizaba, et, dans vingt mois, jusqu'à Mexico. Le chemin de fer destiné à mettre la capitale en communication avec le Pacifique est à l'étude; le service des douanes, celui des contributions directes et indirectes, celui des chemins de fer et des ponts-et-chaussées vont commencer à fonctionner. Des employés français sont arrivés, d'autres sont en route ou vont partir pour diriger l'ensemble de cette organisation, et on pense que, dans cinq ans à compter de ce jour, cette magnifique contrée, pour laquelle la nature a tant fait, sera entièrement transformée.

On assure que le Mexique, appréciant le bienfait de notre intervention, offre de prendre à sa charge, à compter du mois d'octobre, les dépenses de notre armée et celles exigées par l'organisation que nous venons d'exposer. (La France.)

Nouvelles Diverses.

S. A. I. le prince Napoléon, accompagné de MM. Bixio et Nigra, est parti pour la terre qu'il possède en Suisse, et ira visiter, dit-on, les travaux du tunnel du Mont Cenis.

— Le général Mendoza, chef d'état-major de l'armée mexicaine, l'un des prisonniers venus en France à bord de la *Cérés*, vient d'arriver à Paris, où il est autorisé à fixer sa résidence.

Il a été reçu jeudi en audience particulière par S. Exc. le ministre de la marine et des colonies, avec lequel il a eu une longue conférence.

Le général Mendoza joint à beaucoup de bra-

Mais il n'est pas permis au coupable d'être longtemps en paix avec lui-même. La fatalité a des voies mystérieuses pour le replacer brusquement en face de son forfait et lui enlever ainsi le repos.

Tout en s'avancant sur la route, au-devant de l'amie vainement attendue, nos deux amoureux causaient avec abandon.

La nature semblait leur faire fête : le ciel était bleu, le soleil brillant, la verdure fleurie; mille oiseaux chantaient dans les buissons.

— Que Dieu est bon de donner à nos fiançailles un si beau jour, dit bientôt la jeune fille avec attendrissement.

— Dieu vous aime, Camille, et il vous le prouve, répondit Maxime en enveloppant sa compagne d'un regard ému.

— Il vous aime aussi, mon ami, et il vous l'a prouvé mieux encore.

— Comment cela, chère enfant?

— N'a-t-il pas aplani l'obstacle qui nous séparait? Ne vous a-t-il pas accordé l'opulence sur laquelle vous ne comptiez plus.

Maxime tressaillit, comme s'il se réveillait en sursaut.

— Certes, poursuivit sa compagne sans prendre

garde à l'effet produit par ses paroles, je me sens fort indifférente à votre belle fortune. Je crois même qu'elle nous embarrasserait un peu, s'il n'y avait pas tant de misères à soulager. Et pourtant, je le reconnais, elle vous est venue à propos, et c'est une faveur bien opportune que vous a envoyée la Providence.

Cette faveur, ma Camille, je ne l'apprécie que parce qu'elle va me faire votre époux, balbutia Maxime.

Sa joue avait pâli, son regard s'était altéré.

— Hélas! pensa-t-il, c'est en vain que j'oublie, le destin veut que je me souvienné!

— En vérité, reprit Camille, trop absorbée dans son contentement pour remarquer l'émotion pénible de son fiancé, c'était un projet singulier qu'avait conçu votre oncle lorsqu'il méditait de laisser sa fortune à un Anglais. D'où lui venait donc cette idée, le savez-vous?

— Il paraît que la famille de cet homme lui avait autrefois rendu un grand service, et c'était la reconnaissance qui lui dictait sa résolution.

— Ah! vraiment... Mais alors M. Tréhouart était mu par un noble sentiment. Pourquoi n'a-t-il pas donné suite à cette pensée?

— Parce qu'il est mort subitement.

En articulant cette réponse, Maxime avait raidi sa voix dans la crainte qu'elle ne révélât les sensations qui l'agitaient.

— De sorte qu'il n'a pas eu le temps d'écrire sa dernière volonté, demanda Camille.

— Je le crois.

La jeune fille devint pensive.

— Ainsi, reprit-elle soucieusement, vous n'héritez que parce que votre oncle n'a pu rédiger son testament?

— Oui, murmura Maxime avec effort?

— Ce que vous dites là m'attriste, mon ami. La succession qui vous est échue devrait en réalité appartenir à un autre.

— Que voulez-vous? La loi me fait héritier; et je ne saurais m'en plaindre, puisqu'en me donnant la richesse elle me donne votre main.

— Vous ne doutez pas de la joie que je ressens à vous la tendre. Mais, je l'avoue, il y a maintenant un nuage sur ma félicité.

— Un nuage... que voulez-vous dire?

— Je veux dire, Maxime, que je ne pourrai jouir de vos biens sans songer qu'ils devraient appartenir à un autre.

— Calmez vos scrupules, mon ange, car il résulte d'informations récemment prises à Londres que William Maxwell, celui que mon oncle voulait nommer son légataire universel, n'existe plus. Notre bonheur ne fera tort à personne.

— En êtes-vous bien sûr, Maxime?

— Parfaitement sûr, mon enfant.

— Ah! Dieu soit loué! Non que je me réjouisse de la mort de cet inconnu, mais il m'est doux de penser que nous ne disposerons point de la fortune d'autrui.

A ces mots, elle pencha sur l'épaule de Maxime son front d'une blancheur éclatante, et le jeune homme y mit un baiser en refoulant un soupir qui s'exhalait de sa conscience oppressée.

— Que de bien nous allons faire! dit-elle avec un enthousiasme charmant. Que de pauvretés nous allons secourir! Il y a dans nos campagnes bretonnes, bien des chaumières nécessitées, je les visiterai toutes. Vous ne m'en empêcherez pas, mon ami?

— Je vous y encouragerai, Camille; et je vous accompagnerai souvent.

— Ah! voilà une aimable promesse. Vraiment j'avais tort tout à l'heure de prétendre que je me souciais peu de votre richesse. Je l'aime, au contraire,

voure une grande loyauté; il a refusé, pendant la route, de s'évader avec le général Ortega, dont il blâmé la conduite. Il montre une grande admiration pour la France et pour l'armée française.

— L'éruption du cratère de l'Etna a recommencé avec une plus grande violence. La cendre, qui est arrivée jusqu'à Catane, a fait peu de mal. Le fleuve de lave a atteint le Casino des Anglais et l'a brûlé.

— Voici de nouvelles indications sur la diminution de la population en Irlande: il résulte de documents officiels, que tandis que la population de la province de Leinster, en 1841, était de 1 972 881 âmes, en 1851 ce chiffre a fléchi à 1 672 543 et en 1861, à 1 457 635.

SAUVETAGE DES NAVIRES COULÉS. — Après de longs travaux préparatoires, l'ingénieur Bauer a réussi à relever le bateau à vapeur bavarois *Ludwig*, coulé bas dans le lac Constance, il y a deux ans, par suite d'une rencontre avec un vapeur suisse. L'ingénieur Bauer s'est servi pour relever le bateau, couché à une profondeur de 70 pieds, d'un appareil proposé dans ce but depuis plusieurs années. Il fit attacher par des plongeurs deux grands ballons en toile imperméable, et les fit gonfler d'air dans la matinée du 3. A midi et demi, on aperçut un grand mouvement dans l'eau, qui se mit à bouillonner, et le bateau arriva à la surface avec une rapidité extraordinaire. Un remorqueur le tira alors sur le bord du lac.

Lettre importante aux nerveux.

Neufchâteau (France), 23 décembre 1862.
Monsieur, — depuis longtemps, ma fille âgée de 17 ans, a souffert d'un dérèglement horrible des nerfs et de toutes les fonctions — la Danse de Saint-Guy —; elle ne devait pas guérir selon les médecins qui tous l'abandonnaient. Depuis, je l'ai nourrie de votre impayable *Revalscière*, et, à notre grande joie et à notre plus grand étonnement, elle s'est parfaitement remise de tous ses maux. Les médecins sont terrifiés à la voir forte, grande, fraîche et pleine de santé. — MARTIN, officier comptable en retraite. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS; 77, REGENT STREET, LONDRES; et 12, RUE DE L'EMPEREUR, BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. Contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue St-Jean, 25; PERDRIAU, place de la Bilange, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (461)

Chronique Locale.

La distribution des prix sera faite aux élèves

et je la bénis. Elle va me conférer un si beau privilège, le privilège de la charité.

— Oui, vous serez la fée bienfaitrice de ce pays.

— Nous vivrons modestement au Stangala, n'est-ce pas? afin que notre budget de l'aumône soit toujours en mesure de soulager une infortune.

— Nous vivrons comme il vous plaira, ma bien-aimée. Vous arrangerez notre existence selon votre sagesse et vos saintes inspirations.

— Vous êtes bon, Maxime, et je vous remercie de la confiance que vous placez en moi. Je la méritai, je l'espère. Dans l'éternité où il est entré, votre oncle sera content de nous. Il était secourable aux malheureux; nous tâcherons de l'être autant que lui, pour qu'il ne regrette pas de voir son trésor entre nos mains.

— Vous avez d'adorables pensées, ma belle Camille! s'écria le jeune homme. Soyez-en certaine, celui qui n'est plus vous sourira du fond de l'autre vie en vous suivant d'un regard invisible et charmé sous le chaume où vous porterez le bienfait et la consolation.

Il reprit mentalement:

— Ah! puisse-t-il, à cause d'elle, devenir pour moi indulgent et miséricordieux.

du collège de Saumur, jeudi prochain, 6 août, sous la présidence de M. Louvet.

L'ouverture de la chasse dans la 2^e zone, dont fait partie le département de Maine-et-Loire, paraît être décidément fixée au dimanche 50 août. Pour la 1^{re} et la 3^e zone, rien n'est changé aux dates d'ouverture que nous avons publiées.

ARRIVÉE DES PRISONNIERS MEXICAINS A NANTES.

On lit dans l'*Union bretonne*:

Lundi soir, vers sept heures et demie, un premier convoi de prisonniers mexicains a été amené en gare de Nantes par le train express de Lorient. Tous ces militaires étaient, sans exception, des officiers de l'armée de Juarez. Ils font le voyage en train direct, dans de nombreux wagons de première classe. Arrivés en gare, ils sont descendus de leurs compartiments comme de simples voyageurs, et se sont mêlés à la foule qui, dès le premier bruit de leur arrivée, s'était empressée de venir voir les prisonniers faits par nos vaillants soldats. Nous n'avons pas remarqué qu'il y eût le moindre surveillant préposé à leur garde. Les prisonniers jouissaient de la liberté la plus absolue, et on ne mettait à leur détention d'autre chaîne que la parole qu'ils ont donnée.

Ils se sont empressés de rendre une visite cordiale au buffet de la gare, où les officiers supérieurs ont pris place à deux tables principales; les officiers subalternes se tenaient debout au milieu de la salle de réfection; aussi beaucoup de personnes les prenaient-elles pour des domestiques.

Notre régime alimentaire paraît leur convenir à merveille; ils ont fait honneur aux mets français avec un appétit brillant; ils semblaient prendre plaisir à se dédommager des privations de la guerre.

Ce sont presque tous de jeunes hommes; plusieurs sont imberbes et ont plutôt l'air de collégiens en vacance que d'officiers vaincus dirigés sur le lieu de leur internement; nous n'avons remarqué qu'un colonel, aux cheveux grisonnants. Ils sont généralement maigres, leur stature est petite, néanmoins bien prise; ils ont le teint cuivré, et dans leurs yeux noirs brille comme un reflet de feu: en somme, malgré leur taille peu avantageuse, ils ont un air décidé, presque martial. Ce sont bien là des Espagnols, on ne peut s'y tromper. Leur réserve, qu'il était facile de remarquer, n'avait cependant rien de trop forcé; il est évident qu'il leur reste quelque chose de la hauteur castillane et qu'ils se sentaient un peu humiliés; pourtant ceux qui parlaient français, et c'est le plus grand nombre, engageaient volontiers conversation avec les curieux qui se pressaient pour les voir, pour les entendre, dans la gare et jusque dans la salle du buffet. Plusieurs témoignaient hautement de leur

sympathie pour la France. L'un d'eux, en nous serrant la main, nous disait: « Nous n'avons fait la guerre qu'à regret contre les Français, nous y avons été contraints. » Un jeune colonel, qui tenait le milieu de l'une des tables et dont l'uniforme semblait attester par sa richesse une haute position sociale, avait légèrement abattu sa casquette d'officier sur ses yeux, ne disait mot et cherchait à éviter les regards en tirant sa moustache avec un léger mouvement fébrile.

Rien n'est bigarré et irrégulier comme tous ces costumes mexicains; il n'y avait que quelques officiers dont la tenue fût propre et irréprochable; celle des officiers inférieurs était loin de faire honneur à l'administration militaire de Juarez. En les voyant, nous avions peine à dissimuler l'impression fâcheuse qui naissait en nous.

Il paraît que ces représentants de l'armée mexicaine connaissent notre ville par ses harengs et ses sardines; car lorsqu'on leur disait: « Vous êtes à Nantes, ils ajoutaient: — A Nantes? Ah! la ville aux harengs et aux bonnes sardines? bien, bien, bien, nous connaissons. »

Parmi ces officiers était un fort bel homme, le plus grand de tous, parlant fort bien le français, c'est un colonel qui remplissait près du général Ortega les fonctions d'aide-de-camp. Quelqu'un lui ayant dit près de moi qu'un soldat ne devait jamais manquer à sa parole; qu'Ortega ne se laverait jamais de la tâche faite à son nom, il répondit: « J'ai bien souffert quand je l'ai vu s'enfuir; qu'y pouvais-je faire? » Cet officier a habité cinq ans Paris; il espère obtenir d'y retourner.

Au moment de remonter en wagon, il s'est produit un petit incident assez curieux. Comme on avait formé le train des mêmes voitures, mais sur la ligne de départ, tous ces officiers ne s'y reconnaissaient plus; et comme la France a généralement laissé leurs armes à ces officiers prisonniers, ils ne retrouvaient ni leurs sabres ni leurs épées qu'ils avaient déposés dans les wagons d'arrivée; il a fallu de grands efforts pour les faire monter en wagon; ils ne s'y sont décidés que sur la promesse qu'ils retrouveraient leurs armes dans leur ville d'internement.

Tous les généraux se rendent à Evreux; c'est là qu'ils devront attendre la fin de la guerre.

TAXE DU PAIN du 1^{er} Août.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes... 18 c. 33 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes... 15 c. 83 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes... 13 c. 33 m.

NOTA. — Cette taxe ne s'applique qu'à la commune de Saumur et ne concerne en rien les autres communes de l'arrondissement, dont

les Maires restent complètement libres de taxer, comme bon leur semble, le prix du pain, dans leur circonscription municipale, d'après les bases particulières fournies par leur localité.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le *Moniteur* publie un rapport du général Forey, daté de Mexico, et rendant compte des événements accomplis du 2 au 14 juin, c'est-à-dire de la marche du corps expéditionnaire de Puebla sur Mexico, et de la prise de possession de cette capitale. (La Franco.)

Rio de Janeiro, 9 juillet. — M. Elliot, secrétaire de la légation anglaise, a reçu ses passeports, mais il n'a pas quitté le Brésil.

Cracovie, 30 juillet. — Piontek a mis en déroute les Russes près de Kierniewice, le 24; les renforts demandés sont arrivés trop tard.

Chmielinski a combattu avec succès, le 28, contre huit compagnies russes. — Havas.

BULLETIN FINANCIER.

Sous l'impression des événements politiques, la Bourse de Paris a éprouvé cette semaine les plus grandes perturbations et le marché n'est pas encore revenu de son émoi. On vend sans marchander et sans choisir; on se débarrasse des bonnes comme des mauvaises valeurs, on vide son portefeuille, sans réfléchir et sans se demander s'il ne faudra pas rentrer à un prix plus élevé dans les mêmes valeurs. Car les capitaux ne peuvent demeurer indéfiniment sans emploi, et plus les ventes sont précipitées, plus elles hâtent le jour où l'on reviendra aux bons et solides placements que l'on méconnaît aujourd'hui. Il importe que les capitalistes sérieux, que les détenteurs de titres ne jouent pas ici le rôle de dupes, et qu'ils ne perdent pas le bénéfice de leur position. Tant mieux pour ceux qui ont su vendre le premier jour et qui peuvent aujourd'hui rentrer avec bénéfice en possession de leurs titres; mais on ne saurait donner à ceux qui sont restés jusqu'à présent en dehors du mouvement, de meilleur conseil que d'attendre les événements avec sécurité, 1-50 c. de baisse sur la rente, 110 fr. sur le Crédit Mobilier, 20 à 30 fr. sur les chemins de fer; il nous semble que c'est largement traduire les anxiétés de l'opinion, et que l'on peut rester dans ces cours jusqu'à ce que la question soit entrée dans une phase nouvelle.

Il est inutile de donner ici les cours des valeurs, qui sont doués, en ce moment, d'une sensibilité excessive, et subissent d'un jour à l'autre des variations extraordinaires.

Nous n'en continuons pas moins à recommander les bonnes valeurs dont le revenu n'est point attaqué par les événements actuels; le public a d'ailleurs montré, en souscrivant avec empressement au canal de Craponne, qu'il sait apprécier les bons placements. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

— Il nous sourira à tous deux, répartit Camille, car vous m'avez promis d'être souvent de moitié dans la continuation de ses bonnes œuvres.

— Et je tiendrai ma promesse.

— J'y compte, mon ami, ce n'est pas trop de deux cœurs pour faire le bien.

Ils arrivaient en ce moment dans un endroit où le chemin qui serpente se replie brusquement. De là on découvrait, par-dessus une haie de troène, les blanches sinuosités du macadam fuyant, à perte de vue, sur le sommet des collines et dans le creux des vallons.

Aucune berline de voyage ne s'y faisait remarquer. Camille s'arrêta.

— Il est temps de revenir sur nos pas, dit-elle. On doit s'étonner de notre absence aux Ravines... Décidément, je commence à douter qu'Antonine arrive aujourd'hui.

— Aujourd'hui... elle arrivera, murmura une voix douce derrière elle.

Maxime et Camille se retournèrent et se trouvèrent en face de Simplice.

— Ah! beaucoup!... beaucoup... C'est bien simple... Elle est si bonne pour moi!... Elle me console quand je suis triste... Elle me berce quand je som-

de ciel bordée de velours noir, *bragow-bras* en belle toile de Cornouailles, jolies guêtres, souliers à boucles d'argent, large chapeau de feutre orné de chenilles de toutes couleurs. Sous ce costume élégant et pittoresque il ressemblait à un chérubin exilé du paradis et déguisé en paysan de l'Armorique.

Il tenait dans ses mains, — des mains fines et délicates, des mains de femme, — un bouquet de roses et de violettes très-artistement arrangé.

— Ah! c'est toi, Simplice, dit Camille.

— Oui... oui... répondit le fou d'un air distrait. Je l'attends.

— Qui donc?

— Elle... la fée.

— La fée! quelle fée?

— La petite fée... Antonine.

— C'est juste, j'oubliais... reprit la jeune fille en souriant. Est-ce que ces fleurs-là sont pour elle?

— Sans doute... sans doute... Les fleurs sont faites pour les fées.

— Tu l'aimes donc beaucoup, cette gracieuse Antonine?

— Oh! beaucoup!... beaucoup... C'est bien simple... Elle est si bonne pour moi!... Elle me console quand je suis triste... Elle me berce quand je som-

meille... Elle m'emporte sur ses ailes quand elle s'envole parmi les doux rayons du soleil.

Une ombre glissa tout-à-coup sur sa physionomie. Il soupira.

— Est-ce que tu as du chagrin? lui demanda Maxime?

— Un peu.

— Pourquoi cela?

— Parce qu'elle me quitte quelquefois... Alors je reste sans la voir.

— Y a-t-il longtemps que tu ne l'as vue?

— Oui... oui... bien longtemps... Elle est partie sans moi... je ne sais plus quel jour... Elle s'est attendue dans le ciel... et cela m'a fait de la peine... Mais c'est fini... elle va revenir aujourd'hui pour que je ne sois plus si malheureux.

— Tu en es bien sûr?

— Oh! bien sûr!

— Qui donc t'a annoncé cela?

— C'est... Tiens, je ne me rappelle plus. C'est... voyons, qui donc est-ce? C'est... Ah! je m'en souviens... c'est... mon cœur...

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

BELLE PROPRIÉTÉ DE BRIACÉ

Située près Saumur, au canton de Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Léves,

A VENDRE

A L'AMIABLE.

Cette propriété comprend : un château parfaitement distribué avec de nombreuses et vastes servitudes, jardins potagers et d'agrément; plusieurs fermes, maisons d'habitation et jardins.

La contenance totale est de 26 hectares dix ares environ.

Les baux sont renouvelables, et susceptibles d'augmentation pour la plupart.

Pour plus de détails, voir les placards affichés.

S'adresser pour visiter la propriété, à la ferme de Briacé, joignant le château, au sieur Halbert, qui occupe cette ferme; pour traiter et pour tous renseignements à M. LAUMONIER, notaire. (462)

Etude de M. E. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER,

UN JARDIN, situé à Saumur, faubourg de la Croix-Verte, sur la route, appartenant à M. EGRETTEAU, boulanger à Saumur.

S'adresser audit M. LEROUX.

Etude de M. LEROUX, notaire à Saumur, et M. CHAPIN, notaire à Angers.

A VENDRE

LA TERRE DE NAZÉ, à 8 kilom. de Saumur (Maine-et-Loire).

Cette terre, parfaitement boisée, contient 37 hectares 7 ares. Château entièrement neuf, style gothique, entouré de douves; parc à hautes futaies; prés, vignes, terres arables.

Pour les conditions de la vente, s'adresser au château de Nazé et à M. LEROUX, notaire à Saumur. (526)

Etude de M. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE TRÈS-JOLIE PROPRIÉTÉ, Située à Chaintres, commune de Dampierre,

Appartenant à M. Perrineau.

Maison de maître, vastes servitudes, grandes caves. Enclos contenant 49 ares environ, parfaitement affrui.

Toutes facilités seront données pour les paiements.

S'adresser à M. Leroux, notaire, et pour visiter les lieux à la propriété. (363)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1863,

MAISON AVEC REMISE ET ÉCURIE

Place de l'Arche-Dorée.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, près du Champ-de-Foire, ou à M. LEROUX, notaire. (464)

Etude de M. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

33 ARES DE BELLE VIGNE, au Vau-Langlais, auprès du cimetière de Bagnoux, commune de Bagnoux, joignant Million au midi, Marinier au nord, M. Rochat au couchant, M. Pilot au levant; ladite parcelle entourée de murs en partie, avec une petite maison entièrement neuve.

S'adresser à M. Joussetin, serrurier, sur les Ponts, ou à M. LEROUX, notaire.

Toutes facilités pour les paiements. (432)

Cabinet d'affaires de Ch. CORMERY, à Saumur.

A VENDRE

BELLE MAISON DE CAMPAGNE, A environ 4 kilomètres de Saumur. S'adresser à M. CORMERY. (435)

Cabinet d'affaires de FRANÇOIS PERRICHER, rue du Marché-Noir, 21, Saumur.

A VENDRE

UNE PROPRIÉTÉ

située dans l'Indre-et-Loire.

D'une contenance de 400 hectares.

Cette propriété, desservie par des routes départementales, offre tous les avantages de produit et d'agrément.

Elle est la plus giboyeuse du département. (458)

Etude de M. HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

APRÈS FAILLITE.

Le dimanche 2 août 1863, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M. Henri PLÉ, commissaire-priseur, à la maison de M. Charles Gauron, sise à l'entrée du Pont-Fouchard (ancienne route de Doué), à la vente publique aux enchères des vins et objets mobiliers dépendant de la faillite, à la requête de M. Cormery, le syndic.

Il sera vendu :

Vingt hectolitres 50 litres (9 poinçons) de vin rouge, récoltes de 1859 et 1862, provenant de ses vignes de Dampierre, 48 hectolitres 25 litres (8 poinçons) vin rouge, vignes hautes du Pont-Fouchard, récolte de 1862; vin blanc, quantité de tonnes et barriques, une belle cuve cerclée en fer tirant 16 poinçons; lits, couvertes, matelats, édredons, rideaux, linge, buffet, chaises, tables, bouteilles vides, outils, cuivrie et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre prochain,

UNE PROPRIÉTÉ

Située au Chapeau, commune de Saint-Lambert, joignant la route de Tours des deux côtés, consistant en deux corps de bâtiments, jardins bien plantés d'arbres à fruits et de ceps en bon rapport, quétier et une pièce d'eau très-poissonneuse.

Il y aura facilités pour le paiement.

S'adresser à M. PERREAU-BOUGE, quai de Limoges, 145, à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER,

Très-jolie MAISON avec jardin et une pièce d'eau, à Saumur, en face de la gare des marchandises.

S'adresser à M. NANCEUX. (412)

MAISON,

N^o 3, rue de l'Ancienne-Messagerie, occupée par M. Morant, contrôleur,

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864.

MAISON,

N^o 9, rue de l'Ancienne-Messagerie, AVEC COUR, ÉCURIE ET REMISE,

Occupée par M. Bossard, médecin,

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864.

S'adresser à M. DELACOUR-OUVARD, même rue. (459)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

GRANDE ET BELLE MAISON

DE COMMERCE,

Actuellement occupée par M. Victor MORIN, quai de Limoges.

On louera avec la maison : DEUX CAVES, à tenir 200 pièces de vin, et TROIS CAVEAUX.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

PETITE AUBERGE

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Située rue de la Cocasserie, près le Marché, tenue par la veuve Rebeilleau.

S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts. (402)

A LOUER

DE SUITE,

PREMIER ÉTAGE,

Quai de Limoges, 147,

Maison de M. FOUQUES.

S'adresser à M. PERREAU-BOUGE, quai de Limoges, 145. (413)

A LOUER

VASTES MAGASINS ET TERRAINS

Situés quai St-Nicolas,

Dépendant de l'établissement des bains.

S'adresser à M. PERSEVAULT, 10, rue de la Petite-Bilange, ou sur les lieux; et à M. TOUCHALEAUME, notaire. (388)

BON BILLARD

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

SOUFRE SUBLIMÉ

GARANTI PUR

A 37 francs les 100 kil.

Chez M. PÉRALO.

M. BODIN, avoué à Saumur, DEMANDE UN CLERC. (432)

UNE MAISON de quincaillerie demande un APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

MME BAUDIN

Dentiste,

Prévient sa nombreuse clientèle qu'elle demeure toujours, depuis deux ans, place de l'Hôtel-de-Ville, 10, sur le Marché aux Légumes, à Saumur. (492)

DE L'OIDIUM.

Ce que c'est; sa cause; moyen de guérir la vigne qui en est atteinte et de traiter les vins oidiés qui ont mauvais goût, qui sont louches, malades, ou qui ont perdu leur couleur, etc. Une brochure in-8^o, 75 cent. Chez M. Chamerot, rue du Jardinot, 13, à Paris.

La conscience religieuse vient d'être profondément blessée par un livre dont tout, jusqu'au titre, est une offense au Christ.

M. BARNABÉ CHAUVELOT, connu par ses vigoureuses études sur les faux savants, vient de mettre à nu les sophismes et l'ignorance de l'auteur de ce livre, M. E. RENAN, en publiant un ouvrage qui a pour titre :

A. M. ERNEST RENAN.

LA DIVINITÉ DU CHRIST

D'APRÈS LES PLUS

GRANDS GENIES DU MONDE

Un volume in-8^o. — Prix : 1 fr. 50 par la poste.

Chez HUBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 43.

Vient de paraître. — 4^e édition.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

PAR ADOLPHE HUARD

Membre de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Ouvrage honoré des souscriptions de :

S. M. l'empereur Napoléon III; S. M. l'impératrice, de S. E. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, et de S. E. le Ministre de l'Intérieur.

Un beau volume in-18 raisin de 432 pages, illustré de gravures représentant la Famille impériale.

Prix : 2 francs.

En vente chez MM. CH. ALBESSARD ET BÉRAUD, libraires-éditeurs, rue Guénégaud, 8, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'étranger.

MANUEL DES FAMILLES ET DES MÉNAGES

Recueil complet de Recettes, Secrets et Formules,

RELATIFS

A l'industrie, l'agriculture, le jardinage, l'hygiène pratique, la médecine usuelle, la médecine vétérinaire, la pharmacie, l'économie domestique, la cuisine, la tenue des livres, la toilette, etc.

Ce livre contient aussi la préparation de toutes espèces de boissons économiques, sirops, vins, liqueurs et différentes recettes pour toutes les maladies des vins.

Pour recevoir l'ouvrage franco, il suffit d'envoyer 2 fr. 25 c. en timbres-poste, à M. CLÉMENT, éditeur, à Sens (Yonne).

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 30 JUILLET.			BOURSE DU 31 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	67 45	»	»	66 90	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	95 80	»	»	96	»	20
Obligations du Trésor.	445	»	»	445	»	»
Banque de France.	3375	»	»	3350	»	25
Crédit Foncier (estamp.).	1250	»	»	1250	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	1202 50	»	2 50	1205	»	2 50
Crédit Agricole	670	»	»	675	»	»
Crédit Mobilier	1050	»	»	1032 50	»	17 50
Comptoir d'esc. de Paris.	730	10	»	730	»	»
Orléans (estampille)	1002 50	2 50	»	1002 50	»	»
Orléans, nouveau	807 50	5	»	810	»	2 50
Nord (actions anciennes).	985	5	»	980	»	5
Est.	492 50	3 75	»	491 25	»	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	1015	5	»	1013 75	»	1 25
Midi.	670	15	»	667 50	»	2 50
Ouest	525	2 50	»	525	»	»
Genève	488 75	»	»	487 50	»	1 25
Dauphiné	472 50	»	»	475	»	2 50
Ardennes	460	»	»	465	»	5
Algériens	500	»	»	»	»	»
C ^{ie} Parisienne du Gaz	1675	5	»	1673 50	»	2 50
Canal de Suez	518 75	6 25	»	515	»	3 75
Transatlantiques.	520	»	2 50	510	»	10
Autrichiens	432 50	»	»	425	»	7 50
Sud-Autrich.-Lombards.	551 25	»	1 25	550	»	1 25
Victor-Emmanuel.	407 50	»	12 50	402 50	»	5
Russes	415	3 75	»	»	»	»
Romains.	413 75	3 75	»	410	»	3 75
Crédit Mobilier Espagnol.	672 50	10	»	667 50	»	5
Saragosse	685	15	»	680	»	5
Portugais	510	»	»	510	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	303 75	»	»	303 75	»	»
Orléans	300	»	»	301 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	297 50	»	»	297 50	»	»
Ouest	295	»	»	295	»	»
Midi.	298 75	»	»	300	»	»
Est.	293 75	»	»	293 75	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient *éphélides* (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. — Flacon, 5 fr. — Paris, CANDES et C^{ie}, boulevard Saint-Denis, 26. — Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur. (255)